

# Du "fabriqué" en France

Le consommateur peut, mieux que le prix, préférer l'origine nationale d'un produit, développe Pierre Juchault, de Poitiers.



« Nos emplettes sont nos emplois. »

(Photo P. Lavaud)

« Français ! Achetez français ! C'est un devoir pour tous » : ce slogan de 1930 est aujourd'hui encore revendiqué par nos politiques, nos industriels et entrepreneurs. La revue *L'Animateur des temps nouveaux* consacrait dans son n° 239 du 3 octobre 1930 un long article sur la défense des produits français ; les auteurs y rendaient hommage à une initiative connue sous le nom de « Unis-France », une marque créée pendant la guerre en 1916.

Il s'agissait de défendre les produits français contre les produits allemands. Ces derniers étaient envoyés vers la France, camouflés en produits neutres. Pour réussir, l'association « Unis-France » dut « secouer l'individualisme apathique de nos industriels et commerçants ». Il a fallu leur

enseigner à s'unir, à s'organiser. Chez nous, on ne voit le danger que lorsqu'il vous tombe sous le nez ou même dessus. Nous sommes atteints de « myopie économique » !

« Unis-France » finit par regrouper un grand nombre de syndicats, d'industriels et de commerçants pour lutter contre le pillage des marques françaises. En 1930, n'importe qui pouvait apposer sur des produits étrangers les mots « Made in France » ou « Produit français » ou encore « Fabriqué en France ». Cette supercherie était courante.

L'association « Unis-France » lutta pour la protection des marques françaises et exerça toutes poursuites contre les fraudeurs étrangers. Elle défendait le droit, la justice, la loyauté dans le commerce international. Quarante-huit

pays reconnurent officiellement cette marque qui s'efforça de faire l'éducation du public français, en luttant contre la « scénomanie » (amour ridicule des choses étrangères). Des tracts, des brochures, des conférences furent utilisés pour défendre les produits français.

En tant que collectionneur de factures anciennes, j'avais remarqué sur diverses factures le sigle « Unis-France », encadré avec souvent un numéro en dessous. J'ignorais la signification de ce sigle, mais la découverte du fascicule d'octobre 1930 de *L'Animateur des temps nouveaux* mit fin à cette interrogation.

Ne serait-il pas d'actualité de relancer, aujourd'hui, une telle initiative ?

Pierre Juchault  
de Poitiers